



Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique
United Cities and Local Governments of Africa
المدن والحكومات المحلية المتحدة الإفريقية
Cidades e Governos Locais Unidos de Africa



Session spéciale sur les Budgets participatifs Mercredi 5 Décembre 2012 (14:30-17:30 heures), Dakar, Sénégal

PROJET DE RECOMMANDATIONS

Préambule

• Au cours des dernières années, les processus de budgets participatifs se sont multipliés et consolidés dans un nombre toujours croissant de communes rurales et urbaines de toutes les régions africaines. Tout indique que la tendance va s'amplifier et se consolider au cours des années à venir.

• Les données recueillies et les témoignages exprimés au cours de la session spéciale sur les budgets participatifs, tenue à Dakar le 5 décembre 2012, à l'occasion du sixième sommet *d'Africités* démontrent que les budgets participatifs contribuent de manière positive au développement économique local et à la redistribution des richesses. Ils approfondissent les processus en cours de décentralisation, renforcent la démocratie locale et offrent des solutions innovantes, même si partielles, aux différentes crises auxquelles fait face la population et les gouvernements du continent.

• Les recommandations émises lors du cinquième sommet Africités tenu à Marrakech en Décembre 2009 ont été suivies d'effet et en particulier CGLU Afrique a réalisé les actions prévues dans la perspective de la mise en œuvre d'un Programme sur les Bps.

Recommandations

A Cités et Gouvernements Locaux Unis – Afrique (CGLUA) et les Associations Nationales de Municipalités

1. Mener de manière permanente le suivi des évolutions des Bps en Afrique et actualiser régulièrement l'Etat de lieux réalisé depuis le dernier sommet Africités.
2. Mettre en place le Programme Budget Participatif tel que présenté au cours de la session. Il s'agit de la recommandation principale de la présente déclaration.
3. Renforcer et élargir les actions de coopération décentralisée et d'échange de savoir faire entre communes africaines pratiquant ou souhaitant pratiquer le BP, mais aussi entre communes africaines et leurs homologues latino-américaines et européennes.
4. En ce qui concerne la lettre d'intention sur le Budget Participatif formulée à Africités en 2003, élargir la mobilisation des acteurs autour de sa signature et mettre en place les différentes actions proposées.
5. Promouvoir, Documenter et diffuser, au niveau des associations nationales de gouvernements locaux les expériences réussies de gouvernance démocratique, de décentralisation et de participation citoyenne. Pour ce faire Il est recommandé le lancement d'un Prix d'Excellence du Budget Participatif Africain tri-annuel.

Aux Etats (Gouvernements Centraux)

6. Approfondir les processus de démocratisation et de décentralisation à travers la réalisation périodique d'élections municipales, qui garantissent la stabilité et la continuité des processus politiques. De responsabilités élargies et des ressources nécessaires à la tenue de ces responsabilités devraient être transférées vers l'échelon municipal

Aux Villes et Gouvernements Locaux.

Dimension politique

7. Inscrire les budgets participatifs dans les politiques de décentralisation et les processus de gestion locale.
8. Elever les niveaux de transparence des activités des communes, de responsabilisation des élus et des employés municipaux, à travers la reddition des comptes de la municipalité. Ce processus contribuera à renforcer la qualité de la démocratie.
9. Promouvoir les approches de budgétisation participative et considérer les BPs comme un indicateur de performance de bonne gouvernance

Dimension financière

10. Mettre en débat participatif, via le processus de BP, des ressources municipales issues de différentes sources budgétaires ainsi que de la coopération internationale.

Dimension participative

11. Mettre en place et animer des programmes de formation et de renforcement des capacités des élus, des employés municipaux, des associations et des citoyens pour faciliter la mise en place des processus. Cette action visera le renforcement des capacités de proposition des populations et la capacité de gestion des élus et employés.
12. Renforcer des espaces de participation sur les BPs non seulement au niveau du quartier, mais aussi permettre une articulation des demandes issues des niveaux métropolitains, de la ville et des districts.

Dimension juridique, cadre légal et institutionnel.

13. Elargir la base institutionnelle des processus et les espaces de participation citoyenne, dans une recherche de meilleures solutions des problèmes et pour l'amélioration des conditions de vie dans la municipalité.
14. Donner aux BPs des règles de fonctionnement transparentes et débattues régulièrement avec les populations (auto-régulation) et mettre en place des modalités concrètes pour la tenue de Forum et d'Assemblées aux différentes échelles de la commune.

Dimension Territoriale et de planification.

15. Articuler étroitement les processus de programmation budgétaire annuelle que permettent les BPs avec les différentes modalités et processus de planification locale et d'aménagement du territoire.

Aux partenaires au développement

16. Les partenaires au développement, qui sont impliqués dans la promotion des approches de gouvernance participative en Afrique et dans la promotion de la session 2012 sont invités à renforcer leur soutien pour la mise en place des propositions contenues dans la présente déclaration.

Fait à Dakar, le 5 Décembre 2012.

Signatures d'adhésions